Bordereau attestant l'exactitude des informations - VANNES - 5602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 17/08/2026 - 5727 - 2007 B 00755 - 500 822 127 - ABILANX

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes
Le
17 AOUT 2026
2026154217

ABILANX
Société par actions simplifiée à associée unique
au capital de 100 000 euros
Siège social : Park Avenue
Rue Léon Griffon, 56890 ST AVE
500 822 127 RCS VANNES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 26 juin 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 205 819,30 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	205 819,30 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique Soit 222,22 euros par action	200 000,00 euros
Le solde en totalité au compte « **autres réserves** »	5 819,30 euros

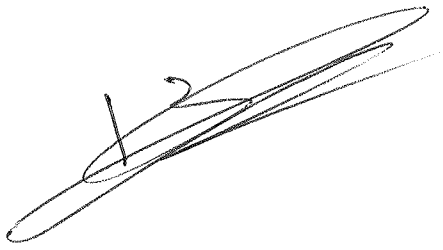
Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
N-1	10 000,00	0,00	10 000,00
N-2	60 000,00	24 000,00	36 000,00
N-3	90 000,00	36 000,00	54 000,00

Certifié conforme
Le Président



Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Va
17 AOUT 2026
2026 | 5724

Etats financiers au 31/12/2025

ANNEXE

S13

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 470 434** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 733 020** euros et un total **charges** de **3 527 200** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **205 819** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

SB

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS ABILANX**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : RUE LEON GRIFFON PARK AVENU 56890 SAINT AVE

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 5 0 0 8 2 2 1 2 7 0 0 0 4 8 — Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISE *		Frais d'établissement *	AB		AC			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement*	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	12 579	AG	10 206	2 373	2 009
		Fonds commercial	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK			
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	45 290	AQ	7 038	38 252	42 145
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	125 143	AS	123 000	2 143	20 478
		Autres immobilisations corporelles	AT	266 670	AU	138 845	127 826	149 879
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	54	CT		54	52
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	13 094	BI		13 094	13 094
		TOTAL (II)	BJ	**462 830**	BK	**279 089**	**183 742**	**227 658**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	1 019 944	BU	5 824	1 014 120	725 266
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	4 801	BW		4 801	651
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	847 850	BY	8 845	839 005	463 795
		Autres créances (3)	BZ	32 062	CA		32 062	73 963
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	392 840	CG		392 840	556 686
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	3 864	CI		3 864	4 586
		TOTAL (III)	CJ	**2 301 362**	CK	**14 669**	**2 286 693**	**1 824 948**
		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW					
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN					
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**2 764 192**	1A	**293 758**	**2 470 434**	**2 052 606**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 13 094 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise **SAS ABILANX** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 430 379	1 337 417
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**205 819**	**102 962**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**1 746 198**	**1 550 379**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		920
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		**920**
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	83 018	190 292
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	973	
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	88	171
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	356 234	138 678
	Dettes fiscales et sociales	DY	197 414	148 602
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	83 967	17 821
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	2 544	5 742
	TOTAL (IV)	EC	**724 236**	**501 307**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**2 470 434**	**2 052 606**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	707 043	501 136
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

313

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS ABILANX** — Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 251 896	FB	55 923	FC	2 307 819	2 163 301
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	1 380 615	FH		FI	1 380 615	1 117 361
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**3 632 511**	FK	**55 923**	FL	**3 688 434**	**3 280 661**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		4 000
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP	4 521	23 887
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI	33 167	
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 324	19
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**3 731 445**	**3 308 568**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	1 512 598	607 312
	Variation de stocks (marchandises)*					FT	(288 855)	471 696
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	8 945	11 655
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	966 868	833 773
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	18 303	14 754
	Salaires et traitements *					FY	840 624	821 099
	Cotisations sociales (10)					FZ	300 279	315 731
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	76 808	86 505
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC	4 953	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI	8 049	
	Autres charges (12)					GE	2 730	374
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**3 451 301**	**3 162 898**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**280 144**	**145 670**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 575	2 335
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	**1 575**	**2 335**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 081	6 723
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**4 081**	**6 723**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(2 507)**	**(4 389)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**277 637**	**141 281**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

513

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 2026

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise **SAS ABILANX** — Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		14 583
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH		9 707
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		**4 877**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	71 818	43 196
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**3 733 020**	**3 325 486**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**3 527 200**	**3 222 524**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	**205 819**	**102 962**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY	
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP	
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8	
	dont cotisations facultatives Madelin A10		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

S13

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2026

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **SAS ABILANX** — Néant ☐*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**		CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**		KD	**9 459**	KE	KF **3 120**
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Com-posants M2]	KP	45 290	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Com-posants M3]	KS	125 143	KT	KU
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	3 385	KW	KX
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	216 391	KZ	LA 26 482
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	84 536	LC	LD 11 337
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
	Avances et acomptes		LK		LL	LM
	TOTAL III		LN	**474 745**	LO	LP **37 818**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
	Autres participations		8U	52	8V	8W 2
	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	13 094	1U	1V
	TOTAL IV		LQ	**13 146**	LR	LS **2**
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		ØG	**497 350**	ØH	ØJ **40 940**

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**	IN		CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	IO		LV	LW **12 579**	IX
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am des constructions	IS		MG	MH 45 290	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK 125 143	ML
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 3 385	MO
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP 75 460	MQ 167 413	MR
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 95 873	MU
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
	TOTAL III	IY		NG **75 460**	NH **437 104**	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations	IØ		ØX	ØY 54	ØZ
	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F 13 094	2G
	TOTAL IV	I3		NJ	NK **13 148**	2H
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	I4		ØK **75 460**	ØL **462 830**	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SB

5 bis

TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2025

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS ABILANX** Néant ☐*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5 13

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(6)

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS ABILANX** — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	7 450	PF	2 756	PG		PH	10 206
TOTAL I		RK	**7 450**	RM	**2 756**	RN		RO	**10 206**
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	3 145	PW	3 893	PX		PY	7 038
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	104 665	QA	18 335	QB		QC	123 000
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	3 385	QE		QF		QG	3 385
	Matériel de transport	QH	87 109	QI	40 962	QJ	67 411	QK	60 660
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	63 939	QM	10 861	QN		QO	74 800
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	**262 242**	QV	**74 051**	QW	**67 411**	QX	**268 883**
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	**269 692**	ØP	**76 808**	ØQ	**67 411**	ØR	**279 089**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY				Total général non ventilé (NW - NY)	NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SB

DGFiP N° 2056 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : **SAS ABILANX** — Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	920	4F		4G	920	4H	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	**920**	TV		TW	**920**	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	5 824	6P		6R		6S	5 824
	Sur comptes clients	6T	7 493	6U	4 953	6V	3 601	6W	8 845
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	**13 317**	TY	**4 953**	TZ	**3 601**	UA	**14 669**
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	**14 237**	UB	**4 953**	UC	**4 521**	UD	**14 669**
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	4 953	UF	4 521		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

513

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑧ ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS ABILANX** — Néant ☐ *

CADRE A — ETAT DES CREANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	13 094	UV	13 094	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	13 393		13 393		
	Autres créances clients	UX	834 457		834 457		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	399		399		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	2 343		2 343		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	25 271		25 271		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	4 050		4 050		
	Charges constatées d'avance	VS	3 864		3 864		
	TOTAUX	VT	**896 871**	VU	**896 871**	VV	
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ETAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	83 018	65 913	17 105	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	356 234	356 234		
Personnel et comptes rattachés		8C	39 334	39 334		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	62 659	62 659		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	28 622	28 622		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	59 875	59 875		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	6 923	6 923		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	973	973		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	83 967	83 967		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	2 544	2 544		
TOTAUX		VY	**724 148**	VZ **707 043**	**17 105**	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	26 325			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	133 956			

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques — VL : 973

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

513

Qantalis
L'expertise... & bien plus encore

Monsieur Le Greffier du Tribunal
de Commerce de VANNES
19 rue des Tribunaux
BP 505
56019 VANNES

Vannes, le 13 juillet 2026

REÇU LE
16 JUIL. 2026
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE VANNES

Objet : Dépôt des comptes
RCS VANNES 500 822 127

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joints les documents d'approbation des comptes de la société sus visée, à savoir :

- 1 exemplaire de l'extrait de la décision d'affectation du résultat
- 1 exemplaire des comptes annuels
- 1 procuration

Le coût de cette formalité est joint à la présente.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération la meilleure.

Virginie FAGON BERNARD

VANNES
19 rue Gertrude Bell - CS 92162
Parc Tertiaire de Laroiseau
56005 Vannes Cedex
Tél. : **02 97 47 42 41**
vannes@qantalis.com

LORIENT / CAUDAN
374 rue de Kerlo
56850 Caudan
Tél. : **02 97 33 14 03**
Fax : 02 97 30 56 39
lorient@qantalis.com

PONTIVY
43 rue Jean Moulin
56300 Pontivy
Tél. : **02 97 25 03 11**
Fax : 02 97 25 72 43
pontivy@qantalis.com

LOCMINÉ
PA du Talvern-Bignan
CS 90243
56503 Locminé Cedex
Tél. : **02 97 60 09 35**
locmine@qantalis.com

JOSSELIN
Cap Actions
9 rue des Douves du Lion d'Or
56120 Josselin
Tél. : **02 97 93 16 13**
Fax : 02 97 70 24 67
josselin@qantalis.com

SAS d'expertise comptable au capital de 362 000€ • Membre indépendant du groupement Eura Audit International
Société inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Bretagne RCS VANNES B 415 059 286 • N° TVA intracommunautaire : FR 25415059286